



Assemblée générale

Distr. générale
30 mars 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 153 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Résumé

Remplacer le tableau par le tableau suivant.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	8 940	7 561	5,1
Police des Nations Unies	1 351	905	14,3
Unités de police constituées	2 940	1 278	31,7
Personnel recruté sur le plan international	534	460	13,9
Personnel recruté sur le plan national	1 231	1 178	4,3
Volontaires des Nations Unies	231	209	9,7
Postes de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	34	15	28,2
Personnel recruté sur le plan national	70	59	6,3
Personnel fourni par des gouvernements	100	24	42,5

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).



2. Section III, sous-section F

Remplacer le tableau sur les contributions non budgétisées par le tableau suivant.

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Valeur
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	4 845,6
Contributions volontaires en nature	–
Total	4 845,6

^a Estimation de la valeur locative des terrains et locaux fournis par les gouvernements.

3. Paragraphe 36

Le paragraphe *doit se lire comme suit* :

36. Le solde inutilisé résulte principalement des facteurs suivants : a) les dépenses relatives aux mesures spéciales applicables au personnel recruté sur le plan international à la suite du séisme ont été moins élevées que prévu; et b) la réduction des dépenses au titre de la prime de risque en raison d'une moyenne plus élevée de postes vacants (13,9 % au lieu de 9 % prévus au budget), et de l'absence du personnel sur le site de la Mission par suite de l'application de diverses mesures prises après le séisme. Le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par des dépenses plus élevées que prévues relatives à la mise en place des nouveaux dispositifs contractuels approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/250, et les paiements effectués au titre de l'indemnité de subsistance (missions) au personnel qui continuait d'y avoir droit ou qui en a bénéficié du fait de dispositifs de transition, dans le cas où les personnes étaient déjà en poste au 1^{er} juillet 2009.

4. Paragraphe 39

Le paragraphe *doit se lire comme suit* :

39. Le solde inutilisé résulte principalement du fait que le nombre moyen de postes vacants a été plus élevé que prévu pour le personnel recruté sur le plan international et national (respectivement 28,2 % et 6,3 % au lieu de 5 % prévus au budget pour les deux catégories), ce qui a fait baisser les dépenses au titre des traitements et de la prime de risque.